

Lancement d'un Label National «Sans Gluten»

Abderrahim DERRAJI - 2022-09-13 16:04:00 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

L'Institut Marocain de Normalisation «IMANOR» et l'Association Marocaine des Intolérants et Allergiques aux Gluten «AMIAG» ont établi un partenariat dont l'objectif est de promouvoir les produits alimentaires sans gluten sur le marché marocain, à travers la mise en place d'un label national «Sans Gluten». Les règles fixant les critères et modalités d'attribution de ce Label ont été élaborées en concertation avec l'AMIAG et autres parties prenantes. Ces règles sont destinées aux opérateurs du secteur de l'agroalimentaire qui souhaitent rassurer les consommateurs de l'authenticité de leurs déclarations quant à l'absence du gluten dans leurs produits. Le cahier des charges qui conditionne l'obtention du label «sans gluten», a pour objectif, la mise en place d'un cadre normatif unifié au niveau national, visant à assurer la conformité des produits concernés par rapport aux exigences sanitaires requises tout au long de la chaîne alimentaire. Le gluten est présent dans toutes les denrées à base de blé, comme le pain et les pâtes, et dans une grande partie des produits issus de l'industrie agroalimentaire (plats cuisinés, entremets, desserts, additifs contenant du gluten et utilisés comme agent de texture ou de stabilité, etc.). En pratique, la procédure de labellisation consiste à réaliser des audits, et des analyses afin de valider l'aptitude du fabricant à maintenir un seuil de gluten résiduel inférieur à 20 mg/kg. Les audits porteront également sur la maîtrise des risques de contamination par le gluten au cours de la fabrication de produits, et sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication.